



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

CA DU 11 JUILLET 2016



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

INTRODUCTION

Le débat d'orientation budgétaire répond à plusieurs objectifs :

- Il consiste à traduire les orientations majeures de l'établissement au cours de l'année 2017 et à rappeler les engagements pluriannuels de l'établissement
- Il est aussi l'occasion de définir le processus d'élaboration du budget
- A l'issue de ce débat, le Président rédigera une lettre de cadrage reprenant les grandes orientations pour l'année 2017, fixera le calendrier budgétaire en précisant le dispositif du dialogue budgétaire avec les différentes structures de l'établissement

Pour alimenter le débat, différents points seront abordés :

I – Analyse de la situation actuelle et premiers éléments prospectifs pour 2017

II – Traduction budgétaire des choix d'orientation proposés



I – ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE ET PREMIERS ELEMENTS PROSPECTIFS POUR 2017



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Rappel de quelques indicateurs financiers du compte financier 2015 :

- Résultat net comptable : + 0,24M€
- Poids des charges de personnel : 80,1%
- Diminution du fonds de roulement : 6,6 M€
- Fonds de roulement en jours : 36,5 jours

Pour l'exercice 2016, les mêmes tendances semblent se dégager



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

- Le budget 2016 voté par le CA en décembre 2015 était en équilibre strict et prenait en compte l'effet des premières mesures d'économies sur la masse salariale et le fonctionnement



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Rappel des premières mesures d'économies prises pour 2016 sur la masse salariale :

- Dans le cadre des campagnes d'emplois, requalification d'emplois à enveloppe budgétaire constante à l'échelle de l'établissement
- Financement par les composantes des surcoûts liés aux $\frac{1}{2}$ ATER et rationalisation de leur nombre
- Application réglementaire 1TP= 0,66 TD pour les ATER
- Financement conjoint formation/recherche des CRCT
- Lorsqu'un personnel IATS est rémunéré sur RP, l'indemnitaire est financé sur RP
- Recrutement ATER, ATE et enseignants associés sur postes vacants de titulaires
- Reconduction de l'enveloppe d'HC financée sur ressources Etat à chaque UFR, Ecole et Institut



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Rappel des premières mesures d'économies prises pour 2016 sur le fonctionnement :

- Nouvelle tarification des activités commerciales en recherche visant à facturer le coût complet des prestations (CA du 18 avril 2016)
- Passation de marchés avec l'UGAP :
 - Électricité, gaz : économie annuelle entre 150 000 et 200 000€
 - Assurance autos : économie de 80 000€
- Changement d'opérateur de téléphonie mobile : économie de 80 000€
- Renégociation de conventions en cours :
 - Notamment AMUE, COMUE : surplus de recettes ou d'économies attendues (de l'ordre de 70000 €)



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Ces prévisions d'économies ont permis de construire un budget équilibré.

Ce plan a été prévu et déployé mais l'annonce depuis le début de l'année de nouvelles mesures nationales sans aucune garantie de leur compensation nous oblige à poursuivre et à accentuer les dispositifs d'économies à mettre en place.



A- ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Malgré les annonces récentes, des inquiétudes subsistent concernant le financement de mesures nationales d'ores et déjà annoncées et qui impacteront l'exercice 2016

Quelques exemples :

> L'augmentation de la valeur du point d'indice de +0,6% le 1^{er} juillet dernier et de +0,6% le 1^{er} février 2017 :

- Pour l'UM, impact prévisionnel de +854 000€ de dépenses de masse salariale en 2016 et de +2,3M€ en 2017

> Des craintes sur la poursuite de la compensation réelle de l'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers :

- Un nombre croissant de boursiers à l'UM : de 12958 étudiants boursiers à la rentrée 2013 à 13443 étudiants boursiers à la rentrée de 2015, soit 485 boursiers de plus (35% du total des étudiants en formation classique)

> L'impact de la prorogation du dispositif Sauvadet (loi du 20 avril 2016) sur le montant des cotisations payées par l'université :

- À ce jour, aucune assurance du Ministère sur la prise en charge du supplément de cotisations pour l'UM



B- PREMIERS ELEMENTS PROSPECTIFS POUR LE BUDGET 2017

Un contexte national budgétaire contraint entraînant une non compensation de mesures ou une baisse de la dotation

Quelques exemples :

> Le non-financement intégral du GVT-solde pourtant partiellement dû à des mesures catégorielles nationales (revalorisation des carrières, ...) :

- Pour l'UM, ce dernier est estimé à +1,2M€ par an, avec un effet cumulatif d'une année sur l'autre
- Des travaux actuellement conduits par la CPU visent à déterminer avec précision la part du GVT-solde due à des mesures nationales et que l'Etat devrait donc financer

> Une "mise en réserve " de crédits de fonctionnement a minima équivalente à celle de 2016 :

- Pour l'UM, il s'agit de l'annulation de 1,8M€ de crédits de fonctionnement



B- PREMIERS ELEMENTS PROSPECTIFS POUR LE BUDGET 2017

> L'effet en année pleine de la pénalité pour le FIPH-FP alors même que l'Etat et ses opérateurs n'y étaient pas soumis avant les RCE et que le périmètre a été élargi :

Pénalité de 151 000€ en 2015 et de 344 000€ en 2016, soit + 193 000€ de dépenses de fonctionnement

> Une non prise en compte de l'augmentation des effectifs étudiants (le modèle SYMPA ne tourne plus depuis deux ans) et une ambition nationale affichée sans moyens supplémentaires à ce jour :

D'ici 2025, le Ministère a fixé l'objectif de 60% de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge contre 42% aujourd'hui. Selon la CPU, cela se devrait se traduire par +10 milliards d'euros au budget de l'enseignement supérieur d'ici 2025

>Des crédits UM transférés à la politique de site :

Fléchage d'une partie du budget UM vers l'ESPE portée par la COMUE : impact du transfert de la compensation des droits d'inscription des fonctionnaires-stagiaires inscrits par la FDE vers la COMUE au bénéfice de l'ESPE (déjà appliqué en 2016) : manque à gagner UM : 200 000€ environ



B- PREMIERS ELEMENTS PROSPECTIFS POUR LE BUDGET 2017

Des surcoûts et des interrogations quant au financement de mesures nationales annoncées par le MESR :

- Plan carrière des personnels IATS 2017-2020 pour l'ensemble des catégories (surcoût estimé pour 2017 à 1,4 M€)
- Revalorisation des personnels enseignants du premier et du second degré (surcoût estimé à plus de 0,2 M€)

... Et des interrogations subsistantes sur nos autres recettes :

- TA collectée directement par les UFR, écoles et instituts en baisse de 26% en 2015 (-581000€)
- Préciput ANR en baisse de 20% (-200 000€)



B- PREMIERS ELEMENTS PROSPECTIFS POUR LE BUDGET 2017

Au vu de toutes ces interrogations et inquiétudes, il est indispensable pour l'établissement de poursuivre et d'accentuer les efforts entrepris sur la masse salariale, le fonctionnement et l'investissement afin de déployer dans les meilleures conditions possibles les axes stratégiques formalisés dans notre volet spécifique du contrat quinquennal 2015-2019.



II – UNE TRADUCTION BUDGÉTAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION PROPOSÉS



II – UNE TRADUCTION BUDGÉTAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION PROPOSÉS

1 - Amplifier le processus de limitation de l'évolution de la MS Etat afin que nos dépenses augmentent, à terme, au même rythme que la dotation Etat de +0,6% :

Premières pistes pour 2017 :

- L'effet année pleine des cadrages RH déjà adoptés par nos instances
- La meilleure maîtrise de l'évolution de la masse salariale : des campagnes d'emplois à volume d'emplois constants
- La stabilisation du volume d'heures complémentaires
- La mise en œuvre de frais de gestion annuel sur la masse salariale des contractuels (hors CDD financés sur projets de recherche portés par l'UM)



II – UNE TRADUCTION BUDGÉTAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION PROPOSÉS

2 - Diminuer les dépenses de fonctionnement de l'établissement pour compenser la baisse prévisible de notre dotation ministérielle :

Premières pistes pour 2017 :

- La reconduction de la mesure de -5% de la dotation pour les composantes de formation, la recherche et les services centraux et communs
- L'instauration de frais de gestion, à partir du 1^{er} septembre 2017, sur les ressources propres des DU en vue de couvrir les frais de l'activité générée en central
- La révision en 2017 de la politique de tarification des activités commerciales hors recherche (tarification au coût complet) après la révision de la politique de tarification des activités commerciales en recherche en 2016
- Déployer une véritable politique d'achat et de marchés dans un double objectif de respect de la réglementation et d'optimisation de nos dépenses de réception, de mission, de téléphonie, de maintenance, de nettoyage et de gardiennage



- Optimiser le parc automobile voire le réduire en recherchant des mutualisations conformément aux directives ministérielles
- Réexaminer l'ensemble de nos participations dans les fondations, associations et groupements
- Lancer un audit sur la fonction relations internationales et recentrer les moyens budgétaires sur des partenariats ciblés

3 - Mieux anticiper et programmer nos dépenses d'investissement en adoptant une démarche pluriannuelle de réalisation des projets

- Trop de crédits sont réouverts lors du BR1 qui "retombent" en fin d'année dans le fonds de roulement
- Sans renoncer à réaliser les opérations d'investissements, il s'agit donc d'améliorer nos prévisions de réalisation des projets afin d'éviter de mobiliser des crédits en début d'année qui ne seront pas dépensés durant l'année



4 - Augmenter nos ressources propres (données : annexe du compte financier 2015) :

Actuellement, les ressources propres représentent environ 20% de nos ressources : il faut les augmenter et les diversifier

- Taxe d'apprentissage : 5M€
- Prestations formation continue : 4,1 M€
- DU : 2,7 M€
- Prestations de recherche : 2,2 M€

5 - Sanctuariser les moyens consacrés aux actions spécifiques :

- l'aide sociale,
- la santé,
- la médecine préventive,
- le handicap,
- la formation des personnels
- les initiatives étudiantes



II – UNE TRADUCTION BUDGÉTAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION PROPOSÉS

6 - Déployer des actions innovantes en matière de formation et de vie étudiante :

- mise en œuvre de Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) pour les UFR, Ecoles et Instituts
- comme le prévoit l'arrêté de création des ESPE, confier à la FDE la mission de formation des EC et E, notamment à l'usage des technologies du numérique
- extension des horaires d'ouverture des bibliothèques dès la rentrée 2016 dans le cadre de la participation de l'UM à l'appel à projets "bibliothèques ouvertes"
- promotion de formations sociétales : par exemple DU "sensibilisation à la défense, DU "engagement étudiant"
- dans le cadre de la préparation de la prochaine accréditation, lancer une prospective sur la mise en place de double-Licence
- favoriser les innovations pédagogiques en poursuivant les actions déjà en place (MOOC, le numérique au service de la pédagogie.....).

II – UNE TRADUCTION BUDGÉTAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION PROPOSÉS

7 - Mettre en place de nouveaux dispositifs au service de la recherche :

- mieux reconnaître les missions « recherche » dans le cadre du nouveau référentiel d'équivalences horaires de l'UM et du dispositif des PCA validé par nos instances
- poursuivre la politique d'amélioration de l'insertion professionnelle des docteurs dans le cadre du programme "UM Post-Doc"
- déployer un SI Recherche répondant aux nouveaux besoins et à la nécessaire interaction avec les organismes partenaires
- poursuivre la politique de décharges pour les MCF entrants, nommés pour la première fois, et qui le souhaitent
- rétablir le financement au niveau central des CRCT attribués localement
- développer une politique de co-financement de contrats doctoraux



8 - promouvoir des mesures visant à soutenir le projet de l'I-SITE porté par l'UM :

FORMATION :

- en lien avec notre candidature I-SITE, favoriser l'émergence de nouvelles formes de pédagogie avec la mise en place d'un service d'accompagnement pédagogique mutualisé entre les partenaires
- promouvoir des masters à vocation internationale

RECHERCHE :

- soutien aux plateformes expérimentales mutualisées au niveau du site
- contrats doctoraux orientés vers des thématiques portées par l'I-SITE en favorisant des collaborations entre ED
- appels à projets sur des thématiques pluridisciplinaires : TIC et Santé ; Bio-informatique ; environnement et santé ; droit et environnement ; ...

INTERNATIONAL :

- action internationale spécifique et ciblée vers quatre universités : Heidelberg (Allemagne), Wageningen (Pays-Bas), Davis (Californie), Barcelone (Espagne)
- ouverture vers l'international avec création de formations en langue étrangère et un service dédié à la formation des enseignants.



9 - favoriser le déploiement d'actions structurantes pour l'établissement :

- Le schéma directeur du handicap,
- Le Plan Vert,
- La démarche qualité.

